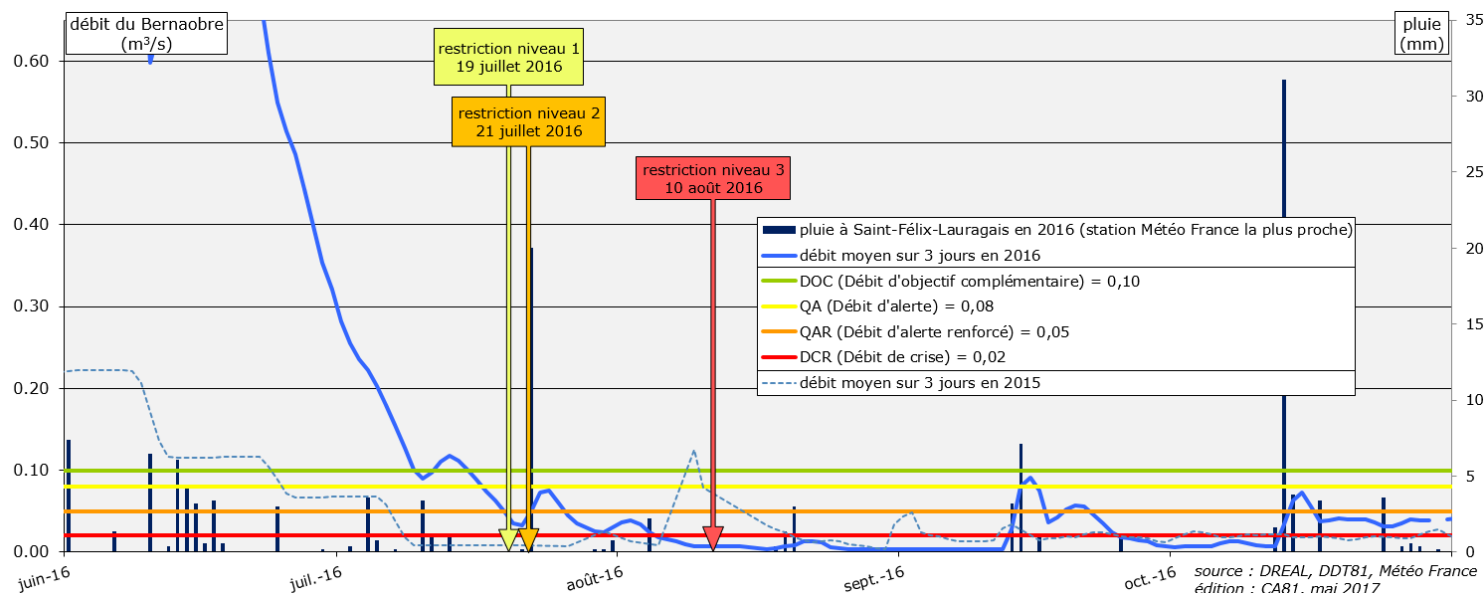


Débits moyens durant l'été 2016 : le Bernazobre à Soual



Arrêté inter-préfectoral du 20 juin 2016

L'État autorise l'O.U. Tarn à répartir le volume maximal suivant entre les préleveurs irrigants sur ce périmètre :

cours d'eau et nappes connectées	0,56 hm ³
nappes déconnectées	0,096 hm ³
plans d'eau	0,42 hm ³

pour la période d'été allant du 1^{er} juin au 31 octobre¹.



C'est dans ce contexte que l'O.U. Tarn établit chaque année un plan de répartition de ce volume entre les préleveurs irrigants, après les avoir consultés dans leur ensemble.

¹ Jusqu'au plan de répartition 2021 inclus.

Un point sur les prélèvements en période d'été

	bilan 2016
En cours d'eau et nappes connectées	16 préleveurs irrigants potentiels 296 ha potentiellement irrigués 938 m ³ /h (débit cumulé des pompes) 457 130 m ³ autorisés 272 361 m ³ prélevés déclarés à l'O.U. Tarn
En nappes déconnectées	3 préleveurs irrigants potentiels 45 ha potentiellement irrigués 74 m ³ /h (débit cumulé des pompes) 65 050 m ³ autorisés 79 410 m ³ prélevés déclarés à l'O.U. Tarn

Plans d'eau : 17 plans d'eau à usage agricole sont recensés.

A noter : en nappes déconnectées, la somme des demandes individuelles dépasse le volume autorisé ; par conséquent, l'O.U. Tarn alloue un volume à chaque préleveur-irrigant en tenant compte du volume maximum prélevé par chacun durant les 3 dernières années afin que le volume autorisé global ne soit pas dépassé.

Les faits marquants

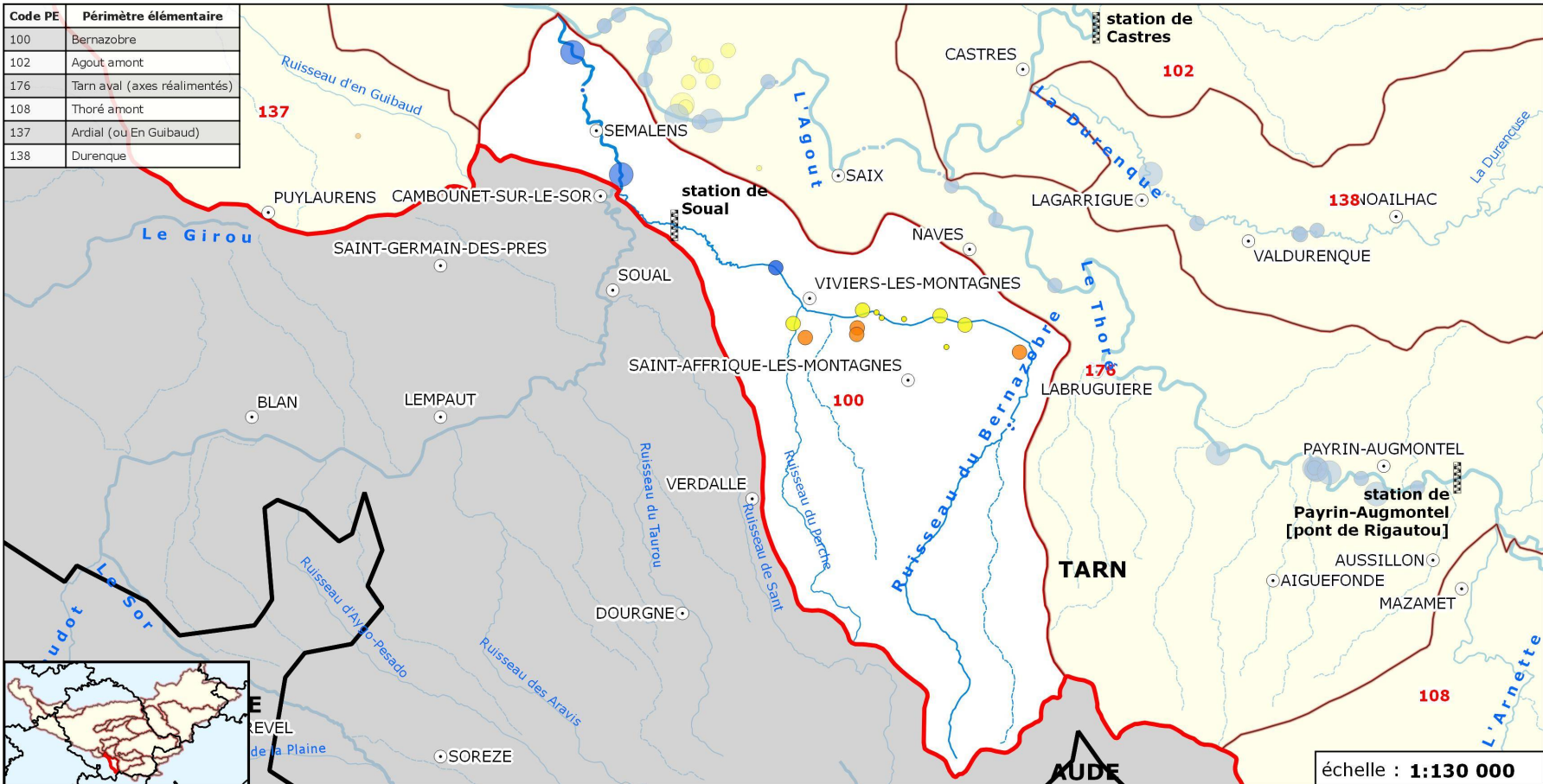
L'été du Bernazobre est toujours très marqué, avec des premières restrictions de pompage à partir du 19 juillet 2016, et des interdictions totales à partir du 10 août, soit tout de même un mois plus tard qu'en 2015.

Lors de la campagne 2016, l'O.U. Tarn a proposé d'engager un travail pour améliorer la connaissance des débits dans la partie médiane du cours du Bernazobre, sujette à des variations du niveau de l'eau très importantes au fil des jours, voire au sein du même jour. Les services de Police de l'eau ont été sollicités à ce titre ; ce travail devra être poursuivi en 2017.

Volume de réserve : afin d'intégrer des demandes qui pourraient intervenir en cours de campagne, ou d'éventuels nouveaux irrigants, un volume de réserve a été acté :

- x 52 120 m³ en cours d'eau et nappes d'accompagnement
- x 5 000 m³ en nappes déconnectées

Code PE	Périmètre élémentaire
100	Bernazobre
102	Agout amont
176	Tarn aval (axes réalimentés)
108	Thoré amont
137	Ardial (ou En Guibaud)
138	Durenque



Organisme unique du sous-bassin Tarn :
localisation des prélèvements d'eau pour l'irrigation en 2016

PE 100 - Bernazobre

Légende

- limites départementales
- PE considéré
- autres PE de l'OU Tarn
- territoire hors OU Tarn
- cours d'eau principaux
- communes principales
- stations débitmétriques

Prélèvements effectués pour l'irrigation durant la campagne 2016 :

(volumes exprimés en m³)

- | en cours d'eau | en nappes connectées | en nappes déconnectées |
|----------------|----------------------|------------------------|
| 1 - 10000 | 1 - 10000 | 1 - 10000 |
| 10000 - 50000 | 10000 - 50000 | 10000 - 55207 |
| 50000 - 125000 | 50000 - 101320 | |

édition : CA81, juin 2018
source : OU Tarn, DREAL Occitanie

Organisme Unique du sous-bassin Tarn

96, rue des Agriculteurs – BP89 – 81003 ALBI Cedex

Tél. 05 63 48 83 83 – Fax. 05 63 48 83 09

www.tarn.chambagr.fr – outarn@tarn.chambagri.fr



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE